



CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 1^{er} décembre 2009

COMPTE RENDU

Affiché le	08 décembre 2009
Diffusé sur le site Internet de la Ville le	08 décembre 2009

ORDRE DU JOUR

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du procès verbal de la séance du 13 octobre 2009
- 3) Compte rendu des décisions prises par Monsieur le Maire au titre de la délégation reçue du Conseil municipal en application des dispositions de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales – Rapporteur : Monsieur Olivier DOSNE
- 4) Aménagement du Pôle Tertiaire – Projet immobilier de bureau – Engagements fonciers – Rapporteur : Monsieur Olivier DOSNE
- 5) Budget Principal de la Commune – Exercice 2009 – Décision modificative n° 4 – Rapporteur : Monsieur Patrice GENTRIC
- 6) Admission en non valeur de taxes et produits irrécouvrables – Rapporteur : Monsieur Patrice GENTRIC
- 7) A – B – Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'engager, de liquider et de mandater des dépenses d'investissement avant le vote du Budget 2010 – Rapporteur : Monsieur Patrice GENTRIC
- 8) Modification du tableau fixant les durées d'amortissement comptable – Rapporteur : Monsieur Patrice GENTRIC
- 9) Attribution d'une subvention à diverses associations à vocation sociale – Rapporteur : Madame Marie-Paule de FABREGUES
- 10) Rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés – Année 2008 – Rapporteur : Monsieur Jean-Jacques GRESSIER
- 11) Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement – Rapporteur : Monsieur Jean-Jacques GRESSIER
- 12) Approbation du schéma directeur cyclable – Rapporteur : Monsieur Patrice GENTRIC
- 13) Redevance spéciale d'enlèvement des ordures ménagères des commerçants, artisans, Administrations et Services – Réactualisation au 1^{er} janvier 2010 – Rapporteur : Monsieur Jean-Jacques GRESSIER
- 14) Rapports d'activités pour 2008 – Rapporteur : Monsieur Olivier DOSNE
 - Société VINCI PARK
 - Société LOMBARD ET GUERIN
 - Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (S.I.G.E.I.F)
 - Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères de l'agglomération parisienne (S.Y.C.T.O.M.)
 - Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (S.E.D.I.F.)
 - Syndicat Mixte du secteur central du Val-de-Marne (INFOCOM 94)
 - Syndicat des communes de la région parisienne pour le service funéraire (S.I.F.U.R.E.P.)
 - Syndicat MARNE VIVE
 - Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication (S.I.P.P.E.R.E.C.)
- 15) Demande de subvention auprès de la Direction Départementale de l'Equipement du Val-de-Marne au titre de l'action de prévention de la sécurité routière menée par les structures « Jeunesse » – Rapporteur : Madame Emmanuelle CONRAD

- 16) Avenant à la convention « Prestation de Service » conclue avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne pour l'accueil de loisirs sans hébergement « Adolescent » – Rapporteur : Madame Emmanuelle CONRAD
- 17) Cinéma municipal – Tarifs – Rapporteur : Monsieur Olivier DOSNE
- 18) Festival du court métrage à Saint-Maur-des-Fossés – Rapporteur : Monsieur Olivier DOSNE
- 19) Rectification du Tarif des cours de poterie 2009/2010 – Rapporteur : Monsieur Olivier DOSNE
- 20) Personnel communal – Conventions avec l'Association Joinvillaise d'Aide à Domicile (AJAD) pour la mise à disposition d'agents communaux – Rapporteur : Monsieur Olivier DOSNE
- 21) Personnel communal – Assurance statutaire des personnels – Renouvellement de contrat – Rapporteur : Monsieur Olivier DOSNE
- 22) Personnel communal – Création de contrats d'accompagnement dans les emplois dit « Passerelle » – Rapporteur : Monsieur Olivier DOSNE
- 23) Personnel communal – Modification du tableau des effectifs – Rapporteur : Monsieur Olivier DOSNE

Questions diverses.

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 1^{ER} DECEMBRE 2009

La séance est ouverte à 20 heures 40

Elle est présidée par Monsieur Olivier DOSNE

ASSISTE DE :

NOM		PRESENTS	EXCUSES ET REPRESENTES EN DONNANT POUVOIR A		ABSENTS	
ADJOINTS	Mme Chantal DURAND	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	M. Patrice GENTRIC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	Mme Marie-Paule de FABREGUES	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	M. Jean-Jacques GRESSIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	Mme Emmanuelle CONRAD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	M. Michel DESTOUCHES	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	Mme Jeannine CHERY	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	M. Patrice POSEZ	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	Mme Virginie ROSSIGNOL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Majorité municipale	CONSEILLERS MUNICIPAUX	M. Francis SELLAM	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		Mme Chantal ALLAIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		M. André BIZEUL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		Mme Nadine MIRALT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		M. Pierre MARCHADIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		Mme Nadine CREUSOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		M. Brahim BAHMAD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		Mme Amèle EWART	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		M. Jean-Marie PLATET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		Mlle Isabelle PERCHE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		M. Alain BARUGEL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		Mme Liliane MOUGEOT- DAMIDOT	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Marie-Paule de FABREGUES	<input type="checkbox"/>
		M. Boutaïeb KADDANI	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		M. Benoit WILLOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		Mme Florence WEISSLER- LOPEZ	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		M. Marc VERSTRAETE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		M. Yves TAMET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		M. Olivier AUBRY	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		Mme Sylvie MERCIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
M. Areski OUDJEBOUR	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
Mme Sandra GRELLIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
M. Gérard OUTTIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
liste « Joinville en Mouvement »						
liste « Pour Joinville Ensemble et Unis						

Nombre de membres composant le Conseil municipal	33
Nombre de membres en exercice	33
Nombre de membres présents à la séance	32
Nombre de membres excusés représentés	01
Absent	00

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 1^{ER} DECEMBRE 2009

M. LE MAIRE et le Conseil Municipal rend hommage à Guy GIBOUT, ancien Maire de Joinville-le-Pont, décédé le 23 novembre 2009. Le Conseil Municipal observe une minute de silence. Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN fait une intervention pour saluer la mémoire de Guy GIBOUT.

1 DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE		
<i>Le Conseil désigne M. Francis SELLAM, par :</i>		
Pour	33	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRALTO, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Contre	0	-
Abstention	0	-

* *
*

2 APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2009		
<i>Le Conseil approuve le procès verbal par :</i>		
Pour	23	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRALTO, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, M. Boutaïeb KADDANI Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN (liste « Joinville en Mouvement »)
Contre	0	-
Abstention	7	M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, M. Areski OUDJEBOUR, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Ne prennent pas part au vote : Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, Mme Sylvie MERCIER, Mme Sandra GRELLIER qui était absentes lors de la séance du 13 octobre 2009.		

* *
*

3 COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE AU TITRE DE LA DELEGATION RECUE DU CONSEIL MUNICIPAL EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES		
<i>Le Conseil prend acte des décisions prises par le Maire</i>		

* *
*

4	AMENAGEMENT DU PÔLE TERTIAIRE – PROJET IMMOBILIER DE BUREAU – ENGAGEMENTS FONCIERS
----------	---

Le Conseil :

– *Rapporte sa délibération n° 35 en date du 19 décembre 2006 qui décidait l'acquisition par la Commune d'une partie de la parcelle de terrain cadastrée section C n° 164 (partie de l'ancienne parcelle n° 15 3) pour une superficie de 1 346 m², appartenant à la SOVAFIM.*

– *Autorise le Maire à signer le protocole joint à la présente délibération qui engage la Commune à acquérir la parcelle cadastrée C 164 d'une surface de 1 346 m² appartenant à la société ICADE PROMOTION dont le siège est à PARIS (19^{ème} arrondissement) 35, rue de la Gare, pour l'aménagement d'un espace public.*

– *Précise que cette acquisition se fera au prix de 458.160 €uros (quatre cent cinquante huit mille cent soixante €uros) conformément à l'avis de la Direction des Services Fiscaux du Val-de-Marne en date du 20 janvier 2006.*

– *Précise que cette acquisition se fera sous les conditions définies dans le protocole.*

Après en avoir délibéré, par :

Pour	23	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI
Contre	3	M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement »)
Abstention	7	M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)

* *
*

5	BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – EXERCICE 2009
	DECISION MODIFICATIVE N° 4

Le Conseil :

– *Adopte, par chapitres, la décision modificative n°4 au budget principal de la commune pour l'exercice 2009, ci-annexée, arrêtée en mouvements budgétaires à la somme de :*

- *en recettes :* 150 519,64 €
- *en dépenses :* 150 519,64 €

Dont :

- *en fonctionnement :* 148 093,28 €
- *en investissement :* 2 426,36 €

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 1^{ER} DECEMBRE 2009

Après en avoir délibéré, par :

Pour	23	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRALTO, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI
Contre	9	M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Abstention	1	Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN (liste « Joinville en Mouvement »)

* *
*

6

ADMISSION EN NON VALEUR DE TAXES IRRECOUVRABLES

Le Conseil :

pour un montant total de 5 501,12 € diminué d'une créance de 150,70 € déjà admise en non valeur par une délibération antérieure.

– Donne décharge au Receveur communale pour les sommes correspondantes

Après en avoir délibéré, par :

Pour	33	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRALTO, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Contre	0	-
Abstention	0	-

* *
*

7 - A

AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE D'ENGAGER, DE LIQUIDER ET DE MANDATER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET VILLE AVANT LE VOTE DU BUDGET 2010

Le Conseil :

– Autorise Monsieur le Maire de Joinville-le-Pont à engager, liquider et mandater, avant le vote du Budget principal de la commune pour l'exercice 2010, les dépenses d'investissement dans la limite des crédits

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 1^{ER} DECEMBRE 2009

suivants :

	crédits ouverts en 2009	engagement maximum
chapitre 20 - immobilisations incorporelles	735 371,13 €	180 000 €
chapitre 21 - immobilisations incorporelles	1 614 202,14 €	400 000 €
chapitre 23 - immobilisations en cours	4 460 456,28 €	1 000 000 €

Après en avoir délibéré, par :

Pour	33	<p>M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI</p> <p>M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement »)</p> <p>M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)</p>
Contre	0	-
Abstention	0	-

7 - B

AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE D'ENGAGER, DE LIQUIDER ET DE MANDATER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ASSAINISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2010

Le Conseil :

– Autorise Monsieur le Maire de Joinville-le-Pont à engager, liquider et mandater, avant le vote du Budget principal de la commune pour l'exercice 2010, les dépenses d'investissement dans la limite des crédits suivants :

	crédits ouverts en 2009	Montant maximum d'engagement proposé
chapitre 20 - immobilisations incorporelles	479 377,64 €	110 000 €

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 1^{ER} DECEMBRE 2009

chapitre 23 - immobilisations en cours	746 752,32 €	180 000 €
---	--------------	-----------

Après en avoir délibéré, par :

Pour	33	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Contre	0	-
Abstention	0	-

* *
*

8

MODIFICATION DU TABLEAU FIXANT LES DUREES D'AMORTISSEMENT COMPTABLE

Le Conseil :

– A l'article 1^{er} de la délibération n°5 du 17 décembre 1996 est rajoutée la ligne supplémentaire suivante :

<i>Bateaux à coque aluminium</i>	<i>15 ans</i>
----------------------------------	---------------

Le Conseil Municipal :

– La présente délibération ne s'applique pas aux matériels pour lesquels un plan d'amortissement est déjà en cours au titre de l'exercice 2009.

– La présente délibération sera transmise au comptable de la Commune.

Après en avoir délibéré, par :

Pour	33	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
------	----	--

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 1^{ER} DECEMBRE 2009

Contre	0	-
Abstention	0	-

* *

*

9 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A DIVERSES ASSOCIATIONS A VOCATION SOCIALE

Le Conseil :

Le Conseil Municipal :

– Décide d'attribuer la subvention départementale de fonctionnement versée à la commune pour les associations locales (Dotation 2008) de la manière suivante :

- 5993,28 € à l'association Emmaüs ;
- 2000 € à l'association des Restaurants du Cœur
- 2000 € à l'association Secours Catholique
- 1000 € à l'association Solidarité Bébés

– Les dépenses seront mandatées dès que la délibération sera rendue exécutoire.

Après en avoir délibéré, par :

Pour	33	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Contre	0	-
Abstention	0	-

* *

*

10 RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES – ANNEE 2008

Le Conseil :

– Emet un avis favorable sur le rapport relatif au fonctionnement du service public d'élimination des déchets pour l'année 2008.

Après en avoir délibéré, par :

Pour	30	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M.
------	----	---

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 1^{ER} DECEMBRE 2009

		Boutaïeb KADDANI M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Contre	0	-
Abstention	3	M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement »)

* *
*

11	RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT	
<i>Le Conseil :</i>		
<i>– Emet un avis favorable sur le rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement pour l'année 2008</i>		
<i>Après en avoir délibéré, par :</i>		
Pour	27	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI M. Olivier AUBRY, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Contre	6	M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») Mme Sylvie MERCIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Abstention	0	-

* *
*

12	APPROBATION DU SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE	
<i>Le Conseil :</i>		
<i>– Approuve le Schéma Directeur Cyclable de la Ville de Joinville-le-Pont.</i>		
<i>Après en avoir délibéré, par :</i>		
Pour	23	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI
Contre	0	-

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 1^{ER} DECEMBRE 2009

Abstention	10	M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
------------	----	--

* *
*

13	REDEVANCE SPECIALE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES DES COMMERCANTS, ARTISANS, ADMINISTRATIONS ET SERVICES – REACTUALISATION AU 1^{ER} JANVIER 2010	
<i>Le Conseil :</i>		
– Décide que le montant de cette redevance spéciale est maintenue à la somme de 187,05 € la tonne au 1 ^{er} janvier 2010.		
Après en avoir délibéré, par :		
Pour	28	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Contre	3	M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Abstention	0	-
M. Benoit WILLOT et Mme Florence WEISSLER-LOPEZ ne prennent pas part au vote		

* *
*

14	RAPPORTS D'ACTIVITES POUR 2008	
<i>Le Conseil :</i>		
– Prend acte des rapports d'activité pour 2008 :		
<ul style="list-style-type: none"> o de la Société LOMBARD et GUERIN, Concessionnaire des Marchés communaux d'approvisionnement, o de la Société VINCI PARK Concessionnaire de l'exploitation du stationnement payant, o du SIGEIF, o du SIPPAREC, o du SEDIF, o du SIFUREP, o du SYCTOM, o d'INFOCOM 94. 		
Après en avoir délibéré, par :		
		M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 1^{ER} DECEMBRE 2009

Pour	33	Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Contre	0	-
Abstention	0	-

* *
*

15	DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT DU VAL-DE-MARNE AU TITRE DE LA PREVENTION DE LA SECURITE ROUTIERE MENEES PAR LES STRUCTURES « JEUNESSE »	
<i>Le Conseil :</i>		
– <i>Autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès de la Direction Départementale de l'Équipement une subvention la plus importante possible dans le cadre des actions mises en place durant la semaine nationale de la sécurité routière, du 12 au 16 octobre 2009.</i>		
<i>Après en avoir délibéré, par :</i>		
Pour	33	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Contre	0	
Abstention	0	-

* *
*

16	AVENANT A LA CONVENTION « PRESTATION DE SERVICE » CONCLUE AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAL-DE-MARNE POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT « ADOLESCENT »	
<i>Le Conseil :</i>		
– <i>Approuve les dispositions de l'Avenant à la convention de « Prestation de services » N°200600009, ci-annexé, à intervenir avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne et autorise le Maire à le signer, au nom de la Commune.</i>		

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 1^{ER} DECEMBRE 2009

– Les recettes correspondantes seront imputées à la section de Fonctionnement du Budget, Chapitre 74 – Fonction 422 – Nature 7478.3.

Après en avoir délibéré, par :

Pour	33	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Contre	0	-
Abstention	0	-

* *
*

17

CINEMA MUNICIPAL - TARIFS

Le Conseil :

– Modifie l'article 4 de la délibération n°13 du Conseil Municipal du 9 décembre 2008 en supprimant les divers tarifs des entrées pour fixer un tarif unique :

Tarifs des entrées : 3€ tarif unique

Après en avoir délibéré, par :

Pour	32	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Areski OUDJEBOUR (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »), M. Olivier AUBRY, M. Gérard OUTTIER, Mme Sandra GRELLIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Contre	1	Mme Sylvie MERCIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Abstention	0	-

* *
*

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 1^{ER} DECEMBRE 2009

18	FESTIVAL DU COURT METRAGE A SAINT-MAUR-DES-FOSSES	
<i>Le Conseil :</i>		
– Décide d'allouer à Monsieur Gautier DULION la somme de 1.000 euros (MILLE EUROS), représentant le Prix du Meilleur Scénario du Festival du Court Métrage.		
Après en avoir délibéré, par :		
Pour	33	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Contre	0	
Abstention	0	-

* *
*

19	RECTIFICATION DU TARIF DES COURS DE POTERIE 2009/2010									
<i>Le Conseil :</i>										
– Le point II-1 annexe de la délibération n° 16 en date du 30 juin 2009, relative aux tarifs des activités artistiques municipales pour la saison 2009/2010 fixant les tarifs est modifié comme suit :										
<i>Ancienne rédaction</i>										
<table border="1"> <thead> <tr> <th align="center" colspan="2">POTERIE</th> </tr> <tr> <th align="center">TARIF 2008/2009</th> <th align="center">TARIF à compter du 1^{er} septembre 2009</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td align="center">256 €</td> <td align="center">256 €</td> </tr> <tr> <td align="center">256 €</td> <td align="center">256 €</td> </tr> </tbody> </table>			POTERIE		TARIF 2008/2009	TARIF à compter du 1^{er} septembre 2009	256 €	256 €	256 €	256 €
POTERIE										
TARIF 2008/2009	TARIF à compter du 1^{er} septembre 2009									
256 €	256 €									
256 €	256 €									
<i>Nouvelle rédaction</i>										
<table border="1"> <thead> <tr> <th align="center" colspan="2">POTERIE</th> </tr> <tr> <th align="center">TARIF 2008/2009</th> <th align="center">TARIF à compter du 1^{er} septembre 2009</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td align="center">230 €</td> <td align="center">230 €</td> </tr> <tr> <td align="center">230 €</td> <td align="center">230 €</td> </tr> </tbody> </table>			POTERIE		TARIF 2008/2009	TARIF à compter du 1^{er} septembre 2009	230 €	230 €	230 €	230 €
POTERIE										
TARIF 2008/2009	TARIF à compter du 1^{er} septembre 2009									
230 €	230 €									
230 €	230 €									

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 1^{ER} DECEMBRE 2009

Après en avoir délibéré, par :

Pour	33	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Contre	0	
Abstention	0	-

* *
*

20	PERSONNEL COMMUNAL CONVENTIONS AVEC L'ASSOCIATION JOINVILLAISE D'AIDE A DOMICILE (AJAD) POUR LA MISE A DISPOSITION D'AGENTS COMMUNAUX	
<i>Le Conseil :</i>		
<p>– <i>Approuve les conventions, à intervenir avec l' « Association Joinvillaise d'Aide à Domicile ».</i></p> <p>– <i>Précise que ces conventions ont pour objet de définir les conditions de mise à disposition de fonctionnaires communaux.</i></p> <p>– <i>Décide que l'exonération du remboursement de la rémunération et des charges sociales y afférentes des agents municipaux mis à disposition de l'association « Association Joinvillaise d'Aide à Domicile » prendra fin à compter du 1^{er} janvier 2010.</i></p> <p>– <i>Autorise Monsieur le Maire à signer au nom de la commune lesdites conventions.</i></p>		
<i>Après en avoir délibéré, par :</i>		
Pour	33	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Contre	0	
Abstention	0	-

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 1^{ER} DECEMBRE 2009

* *
*

21 PERSONNEL COMMUNAL ASSURANCE STATUTAIRE DES PERSONNELS – RENOUELEMENT DE CONTRAT		
<p><i>Le Conseil :</i></p> <p>– Approuve la convention d'adhésion à intervenir avec le Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne de la Région Ile-de-France (C.I.G.) relative à l'assurance statutaire des personnels titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL et âgés de moins de 66 ans.</p> <p>– Précise qu'aux termes de cette convention, la Commune adhère au contrat d'assurance des risques statutaires conclu par le C.I.G. auprès de CNP ASSURANCES.</p> <p>– Précise que la cotisation annuelle est fixée à 1,05 % de la masse salariale pour les risques accident du travail, maladie professionnelle et décès.</p> <p>– Précise que la présente convention est conclue pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2010.</p> <p>– Autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion ainsi que les documents s'y rapportant au nom de la Commune.</p> <p><i>Après en avoir délibéré, par :</i></p>		
Pour	33	<p>M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI</p> <p>M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement »)</p> <p>M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)</p>
Contre	0	
Abstention	0	-

* *
*

22 PERSONNEL COMMUNAL CREATION DE CONTRATS D'ACCOMPAGNEMENT DANS LES EMPLOIS DIT « PASSERELLE »		
<p align="center"><i>Le Conseil :</i></p> <p>– Décide la création de 4 « CAE-Passerelle » à temps partiel pour les fonctions de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Agent administratif - Agent des espaces verts - Agent auprès d'enfants - Agent de développement touristique <p>– Autorise Monsieur le Maire à signer les conventions avec le Pôle Emploi.</p> <p>– Décide d'inscrire au Budget 2010 les crédits correspondants.</p>		

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 1^{ER} DECEMBRE 2009

Après en avoir délibéré, par :

Pour	33	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Contre	0	-
Abstention	0	-

* *
*

23

**PERSONNEL COMMUNAL
MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Le Conseil :

– Le tableau des effectifs est modifié comme suit :

EMPLOIS		MODIFICATIONS		
GRADE	EMPLOIS BUDGETES	SUPPRESSION	CREATION	TOTAL DES EMPLOIS
Technicien supérieur chef	0		1	1
Adjoint d'animation de 1 ^{ère} classe	4		1	5
Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	43,8		1	44,8
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	4		1	5
Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe	17		2	19

Après en avoir délibéré, par :

Pour	33	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
------	----	--

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 1^{ER} DECEMBRE 2009

Contre	0	
Abstention	0	-

* *

*

QUESTIONS ECRITES

Question	
Du groupe « Pour Joinville, Ensemble et Unis »	<p><i>Lors du dernier Conseil Municipal, la commune a accordé sa garantie à la S.A. HLM France Habitation pour un montant de 5 020 250 Euros à l'occasion du prêt qu'elle contracte auprès de la caisse des dépôts et consignation, pour financer la rénovation de la résidence Egalité. Les locataires sont très inquiets de la manière dont se sont engagés les travaux. Ils doutent fortement de la capacité du bailleur à mener à bien ce chantier (de nombreuses mal-façons sont déjà constatées, trop d'hésitations de la part des entreprises intervenantes, absence d'informations claires des résidents sur le calendrier de réalisation). Face à ce constat, et compte tenu de l'enjeu financier, quelles initiatives allez-vous prendre, afin de rassurer les locataires et apporter le suivi nécessaire à ces travaux d'envergure, jusqu'à leur terme ?</i></p>
Réponse de Mme DURAND	<p>La garantie d'emprunt de la ville votée par le Conseil municipal est une procédure obligatoire pour la délivrance d'un prêt.</p> <p>France Habitation est un bailleur connu et reconnu dans le milieu du Logement Social et dépend du Groupe Austria. Il est donc exagéré de parler d'enjeu financier pour la ville. L'enjeu financier est porté par le bailleur.</p> <p>Les locataires sont informés de l'évolution des travaux lors de réunions mensuelles. L'entreprise GTM est sur place chaque jour et répond à toute demande de renseignements. Par ailleurs, l'APES, l'association mandatée par France Habitation pour accompagner les locataires au cours de ces travaux, les aide pour déplacer ou démonter les meubles. Les ouvriers de GTM complètent cette aide si nécessaire.</p> <p>Cela dit, les difficultés pour l'entreprise ne manquent pas : dans ce programme, la majorité des logements sont des T1 dont il faut refaire les intérieurs et cela en milieu occupé. On peut facilement imaginer les difficultés rencontrées par les occupants mais aussi par l'entreprise qui intervient. Ces difficultés expliquent le fait que le rythme des travaux est moins rapide que prévu. Cet été d'ailleurs, l'entreprise a interrompu ses interventions pour étudier une nouvelle méthodologie concernant les travaux intérieurs.</p> <p>A l'extérieur, des travaux d'isolation seront réalisés tout en gardant l'aspect d'origine. Les échafaudages sont en cours de montage.</p> <p>Trois cages d'escalier sont en chantier. Plusieurs logements sont terminés. Leurs occupants sont satisfaits des travaux qui représentent un véritable changement de vie.</p> <p>La fin des travaux est prévue pour mi novembre 2010.</p> <p>La ville est en relation constante avec le bailleur. Je me suis d'ailleurs rendue sur place vendredi 27 novembre pour rencontrer les résidents, visiter des appartements en cours de rénovation et faire le point avec l'entreprise générale.</p>
Du groupe « Pour Joinville, Ensemble et Unis »	<p><i>La taxe professionnelle devrait disparaître en 2010, c'est à dire demain. Quelle est la position de la majorité municipale sur cette suppression et quelles seront les conséquences financières sur le budget de la commune ?</i></p>
Réponse de M. le Maire	<p>Conformément à l'engagement pris par le Président de la République le 5 février dernier, le Projet de loi de finances pour 2010 prévoit la suppression de la taxe professionnelle à compter du 1er janvier prochain avec, en contrepartie, la mise en place de nouvelles ressources fiscales au profit des collectivités territoriales.</p> <p>Les objectifs de cette réforme sont louables et je souligne ici le courage politique de notre gouvernement de s'attaquer à cet impôt injuste pour les entreprises. Taxer les machines et les outils de production pénalise directement ceux qui investissent le plus. Parce qu'elle n'existe qu'en France, elle pénalise notre compétitivité. Je rappelle aussi que cet impôt a été jugé par tous les gouvernements, de droite comme de gauche, comme un mauvais impôt. Il a ainsi, depuis 1975, date de sa création, été modifiée par 68 textes de loi.</p> <p>Au titre de cette réforme et à partir de 2011, la taxe professionnelle sera transformée en une Contribution économique territoriale composée de deux parts distinctes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une Cotisation Locale d'Activité, réservée aux communes et aux EPCI, basée sur la valeur locative foncière des établissements et sur les recettes des professions libérales installées sur leur territoire. - une Contribution Complémentaire, basée sur la valeur ajoutée des entreprises et réservée aux départements et aux régions, dont 20 % sera affectée aux communes et EPCI. <p>S'ajouteront à ces contributions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la part de la taxe d'habitation aujourd'hui perçue par les départements, - 40 % de la taxe foncière sur les propriétés bâties provenant des régions, - la totalité des taxes sur les propriétés non bâties perçues aujourd'hui par les régions et les

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 1^{ER} DECEMBRE 2009

	<p>départements,</p> <ul style="list-style-type: none"> - environ 55 % des frais de gestion de la fiscalité locale restituée par l'État, - une taxe sur les surfaces commerciales - et une nouvelle imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER). <p>Je me réjouis donc que les débats à l'Assemblée Nationale aient permis que la contribution versée aux collectivités locales soit territorialisée, autrement dit que celles-ci bénéficient des impôts provenant des entreprises qui se trouvent sur leur territoire, contrairement à ce qu'affirmait Benoit WILLOT en Commission Urbanisme et Cadre de vie. Ce lien fort que la Loi maintien entre les entreprises et leur territoire était tout à fait souhaitable.</p> <p>Les modalités définitives de cette réforme seront discutées et votées au Sénat dans les jours à venir : une fois la Loi de Finances promulguée, je vous proposerai un point très précis des modalités de la réforme notamment lorsque nous discuterons du budget et de ses recettes, au cours du Conseil Municipal de Février.</p> <p>En tout état de cause, et pour vous rassurer, nous savons déjà que pour 2010, les communes et les EPCI percevront, au titre de l'ancienne TP, une compensation-relais, égale au montant le plus élevé soit du produit théorique de la TP 2010 (c'est-à-dire le taux de taxe professionnelle de 2008 appliqué aux bases calculées sur les données 2010), soit du produit de la TP 2009. Ceci signifie que nos recettes fiscales au titre de la Taxe Professionnelle resteront inchangées en 2010 (pour mémoire environ 2,5 M€).</p> <p>Par ailleurs, à compter de 2011, une dotation ayant pour objectif de compenser les pertes de recettes liées à la réforme de la fiscalité locale, dénommée « dotation de compensation de la réforme de la TP », sera instituée au profit de chaque niveau de collectivités locales. Cette dotation sera financée par le budget de l'Etat. Un Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources, autofinancé, sera par ailleurs créé pour prendre en charge les éventuelles grosses pertes de recettes fiscales des collectivités. Ce fonds est désormais pérenne et non plus limité à une durée de 20 ans.</p> <p>Comme vous le voyez, les indicateurs sont rassurants même si nous ne pourrions réellement mesurer les effets de la réforme que dans les prochaines années. Je crois intimement que cette réforme est nécessaire et urgente. Je m'associe cependant à certains de mes collègues pour demander un « grenelle de la fiscalité locale » qui poserait enfin un débat global sur l'autonomie fiscale des collectivités, qui ne s'arrête pas à la Taxe professionnelle mais se prolonge aussi par la réforme des « veilles » c'est-à-dire de la taxe d'habitation et de la taxe foncière.</p>
--	--

Question	<p><i>Les habitants de la résidence Leclerc ont multiplié les interventions auprès du Maire, du Sous-Préfet de Nogent-sur-Marne et des élus en charge de la Sécurité et de l'OPH, sous forme de lettres et de pétitions (142 signatures à ce jour). Ils témoignent de leur exaspération, de leur inquiétude grandissante à la suite d'actes de vandalisme, de dégradations et de délinquance commis dans leurs immeubles. Les quelques mesures mises en place sont nettement insuffisantes et ne permettent en aucun cas de trouver des réponses à la hauteur des difficultés. Quand allez-vous enfin agir efficacement et de quelle manière?</i></p>
Du groupe « Pour Joinville Ensemble et Unis »	
Réponse De M. le Maire	<p>Je ne peux vous laisser dire que les mesures mises en place pour répondre à la montée de l'insécurité ressentie dans la Résidence Leclerc sont insuffisantes et non adaptées aux difficultés rencontrées. Mon équipe, les services de la ville et l'OPH travaillons au contraire activement de concert pour apporter des réponses satisfaisantes aux résidents.</p> <p>La police municipale réalise un remarquable travail quotidien d'ilotage et a renforcé sa présence tout au long de l'été, période au cours de laquelle l'insécurité ressentie était accrue en raison de la présence de jeunes aux abords de la résidence. Elle a réalisé auprès de ces derniers de nombreuses interventions de prévention et, en liaison avec la Police Nationale, des interventions de répression à chaque fois qu'il en a été besoin. Elle travaille par ailleurs étroitement avec les gardiens et les résidents, afin de répondre, en temps réel, à leurs demandes de renforcement de la sécurité.</p> <p>Par ailleurs, l'OPH, en concertation avec les services de la Ville, a mené depuis l'été de nombreuses actions en matière de sécurisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la création d'un mur pour condamner l'accès de la partie abritée attenante au terrain de sport ; - des actions de sensibilisation auprès des jeunes des résidences concernées ; - le renforcement et la condamnation du local vide-ordures du Bâtiment C - la pose d'une porte double pour l'accès au local vide-ordures du Bâtiment A. <p>L'OPH continue son travail de concertation avec les résidents et prévoit, dans le cadre de son budget et de son plan d'action 2010 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la résidentialisation de l'ensemble Leclerc, c'est à dire la privatisation des voies de circulation internes : les modalités de cette résidentialisation sont en cours d'étude et seront par la suite présentées aux habitants de la résidence ; - la sécurisation des accès donnant sur le boulevard du Maréchal Leclerc en les équipant de double sas pour éviter les occupations des halls ; - l'appel à des actions régulières de médiation à destination des jeunes.

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 1^{ER} DECEMBRE 2009

	Maintenant, Monsieur OUDJEBOUR, la sécurité est l'affaire de tous. Je suis donc tout à fait preneur de vos suggestions et de vos propositions pour résoudre ces questions délicates. Je compte donc sur vous, si vous avez connaissance de solutions concrètes, adaptées et complémentaires, pour m'en faire part rapidement. Ma porte vous est ouverte.
--	--

Question	Hébergement d'urgence
Du groupe « Joinville en Mouvement	<p>Un comité pour la réouverture du centre d'hébergement d'urgence de Joinville-le-Pont a été constitué par diverses personnalités associatives de notre commune.</p> <p>Il fait remarquer que « conformément aux lois SRU et DALO, la commune de Joinville le Pont devrait, à ce jour, disposer de 18 places d'hébergement d'urgence et permettre ainsi un accueil dès le 15 novembre 2009 ». Or, poursuit le comité, « depuis mars 2008, date de la fermeture de la structure d'accueil située 39, avenue Gallieni, aucune solution alternative n'a été envisagée ni proposée. »</p> <p>Par ailleurs, la loi impose à compter du 1er janvier 2010, un prélèvement, dont le montant est égal à deux fois le potentiel fiscal par habitant multiplié par le nombre de places d'hébergement manquantes. Sachant qu'il manque à Joinville dix-huit places et que le potentiel fiscal par habitant était de 783 euros en 2008, la dépense serait donc pour 2010 de 28 188 euros.</p> <p>Quand comptez-vous rouvrir une structure d'accueil pour les personnes en situation d'urgence afin de permettre à la commune d'être en règle avec la loi et d'éviter de payer une amende aussi importante ?</p>
Réponse de M. le Maire	<p>Le « Comité pour la réouverture du centre d'hébergement d'urgence » a toute légitimité pour poser un débat citoyen sur l'hébergement d'urgence à Joinville. Mes élus sont d'ailleurs allés à leur rencontre, lors de leur manifestation samedi 21 novembre, pour en parler. Je vous ai moi-même invité à visiter la structure avenue Gallieni et nous en avons longuement discuté sur place.</p> <p>Vous constatez que le sujet n'est ni tabou ni fermé. Je n'ai jamais dit que j'étais contre la Loi DALO. Ma majorité et moi-même sommes au contraire très sensibles à la question des sans-abris et de ceux d'entre nous qui vivent dans une précarité extrême. J'ai d'ailleurs proposé aujourd'hui même au Conseil Municipal de voter une subvention de près de 6000 € à l'association Emmaüs, au titre de la Mission Bois de Vincennes.</p> <p>Ceci étant dit, je regrette que ce dossier ne soit pas traité sereinement par l'opposition qui, de contre-vérités en contre-vérités, déforme le débat et radicalise les positions. Permettez-moi au passage de m'indigner sur les positions et les commentaires que je peux lire sur certains blogs, particulièrement malveillants et injurieux vis-à-vis d'élus de la République d'une majorité qui n'est certes pas la vôtre.</p> <p>Je souhaite en particulier réfuter vigoureusement deux de vos affirmations.</p> <p>Vous écrivez que des enfants dorment dans la rue à Joinville : c'est faux. La Directrice du 115 que j'ai rencontrée il y a quelques jours avec Monsieur le Préfet me l'a confirmé.</p> <p>Vous écrivez encore que la structure du 39 avenue Gallieni pourrait rouvrir : c'est faux. Un expert judiciaire en matière de sécurité incendie auprès de la Cour d'Appel de Paris, présent pour faire visiter les locaux samedi 21 novembre lors de la manifestation, a confirmé la non-conformité et bâtiment et sa dangerosité au regard du risque incendie.</p> <p>Bien sûr, le sujet prête à polémique et à des attaques politiques. C'est inutile et contreproductif. Nous sommes tous concernés et personne n'a le monopole de l'humanisme.</p> <p>Sachez que je travaille actuellement sur le dossier en liaison avec Monsieur le Préfet du Val-de-Marne, la DDASS et la Direction Départementale de l'Équipement et que je vous présenterai dans les semaines à venir des propositions concrètes. Je recevrai alors le Président du Comité pour la Réouverture du Centre d'Hébergement d'Urgence pour évoquer avec lui les solutions proposées.</p>

Question	Situation du pôle cinéma de Joinville-le-Pont
Du groupe « Joinville en Mouvement	<p>La liquidation, décidée le 28 octobre 2009 par le tribunal de commerce, des sociétés Centrimage et GTC a provoqué 86 licenciements. Elle survient après la suppression de 41 postes sur le même site en 2008, constituant un désastre humain et un gâchis d'un savoir-faire reconnu.</p> <p>Le départ de ces deux sociétés majeures, héritières des usines Pathé, constitue un choc considérable pour le patrimoine de Joinville et pour l'économie de Joinville. C'est aussi une perte d'importance en matière de recettes fiscales.</p> <p>Quel avenir envisagez-vous pour ce site ? Qu'en est-il de la table ronde avec l'ensemble des interlocuteurs concernés que vous avez annoncé devoir organiser avec le sous-préfet de Nogent sur Marne ?</p>
Réponse de	Depuis le mois de septembre je suis en contacts réguliers avec la Holding Eclair Group. Ce sont ses

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 1^{ER} DECEMBRE 2009

M. le Maire

dirigeants qui m'ont informé fin août des importantes difficultés financières rencontrées par les différentes sociétés du Groupe et prévenu que ces difficultés l'avait amené à demander au Tribunal de Commerce de Nanterre, l'ouverture d'une procédure de sauvegarde concernant les sociétés Eclair Group, Eclair Laboratoire et Télétota, ainsi que la mise liquidation avec recherche de repreneurs des sociétés GTC et Centrimage.

Le Tribunal de Commerce décidait fin octobre de la liquidation de ces deux sociétés et je n'ai pas, en tant que Maire, à me prononcer sur cette décision de justice. Je déplore, bien évidemment, le drame que représente toujours la liquidation d'une entreprise et les conséquences qu'elles ne manquent pas d'avoir sur les salariés. J'ai bien entendu immédiatement fait savoir à Eclair Group que le CCAS de Joinville était prêt à apporter son soutien aux salariés résidant sur la commune.

J'ai par contre instantanément mis ma connaissance du secteur et mes capacités de lobbying au service de la recherche de repreneurs potentiels, en identifiant les sociétés du secteur de l'industrie cinématographique qui pourraient avoir un intérêt à s'implanter sur le site de Joinville. Comme je vous en ai informé lors du dernier Conseil Municipal, j'ai notamment contacté dès le 18 septembre Monsieur Frédéric MITERRAND, Ministre de la Culture et de la Communication, afin de lui demander de soutenir mon initiative et d'orienter sur le site des Usines Pathé tout projet culturel pouvant avoir trait au cinéma.

J'ai le plaisir de vous informer que ces investigations commencent à porter leurs fruits puisque j'ai fait visiter aujourd'hui même le site au Président et au Directeur Général de la Cinémathèque Française, Messieurs COSTA-GAVRAS et TOUBIANA. Ils se sont montrés intéressés par le lieu, qui leur permettrait de regrouper toutes leurs activités et de disposer du volume de stockage qui leur fait actuellement défaut. Je ne manquerai pas de vous informer de la suite que la Cinémathèque Française donnera à cette opportunité. Je vous rappelle toutefois qu'il s'agit d'un projet, encore clairement dans ses limbes.

Par ailleurs, j'ai travaillé à l'organisation de la table ronde que vous évoquez avec Monsieur le Sous-Préfet du Val-de-Marne et Monsieur Gildas GOLVET, propriétaire des murs, au cours d'un premier rendez-vous qui a eu lieu le 19 novembre dernier. Une seconde réunion destinée à mettre Monsieur GOLVET en liaison avec des financeurs doit avoir lieu prochainement, dès que Monsieur GOLVET aura signé avec un bail avec une société œuvrant dans le secteur du cinéma et de l'audiovisuel professionnel, qui redémarrerait sur le site une activité de traitement de films si les conditions préalables qu'elle pose peuvent être remplies.

Vous le voyez, je suis particulièrement concerné par le devenir de ce site et je me fais son ambassadeur au quotidien pour essayer d'empêcher sa disparition. N'hésitez pas vous-même à vous mobiliser et à mobiliser vos contacts : sauver l'industrie du cinéma et l'emploi à Joinville doit être l'affaire de tous les élus.

* *
*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30

Le Secrétaire de Séance

Francis SELLAM

Le Maire de Joinville-le-Pont

Olivier DOSNE